

# CHAUDON



**45 ans de Mairie...**







Madame, Monsieur,

Elu au mois d'octobre dernier par le conseil municipal, suite à la démission de Jean-Jacques GUET, pour des raisons de santé. Maire de 1971 à octobre 2016 (45 ans à la tête de la commune), Me voilà pour les trois ans à venir de ce mandat avec la responsabilité de gérer au mieux les intérêts de la commune. Croyez bien, qu'avec toute l'équipe municipale, nous nous engageons à œuvrer pour le bien être des Chaudonnais et défendre les intérêts de la commune dans les structures intercommunales.

Je suis entré au conseil municipal en 1989, devenu l'un de ses adjoints en 1995 et pendant toutes ces années nous avons travaillé tous ensemble dans une ambiance conviviale de travail et de réflexion.

45 ans à la tête de la commune, Jean-Jacques Guet laissera une trace indélébile dans l'évolution de la commune de Chaudon.

En 1971, comme il aime le rappeler, il est devenu Maire par défaut, plus de la moitié de l'ancien conseil municipal ne se représentant pas, et aucun des anciens conseillers réélus ne briguant la place, c'est le jeune instituteur de 24 ans nouvellement arrivé à Chaudon qui fut désigné pour diriger la commune.

En pages centrales, une large part est consacrée au **parcours de Jean-Jacques Guet** et de ses différents conseils municipaux durant toutes ces années.

Alors depuis le mois d'octobre dernier, où j'ai été élu Maire par le conseil municipal, considérez que vous assistez à un passage de témoin dans la continuité, jusqu'à la prochaine échéance en 2020.

**Le point sur les travaux** qui ont été effectués en 2016 :

Des places de stationnement ont été créées dans le bas et le haut de la rue Saint Médard.

Quelques ruelles de la commune ont été rénovées.

L'enfouissement des réseaux Rue des Gravières, ainsi que le remplacement de l'éclairage public avec la pose de nouveaux candélabres ont été réalisés.

Nous ferons une demande au département pour prévoir la possibilité de refaire la couche de roulement sur cette rue.

Les travaux qui vont être engagés en 2017 :

La construction d'un parking en contrebas de la salle des associations devrait démarrer en février, une trentaine de places est prévue, ainsi qu'une aire de jeux pour nos plus jeunes enfants.

Ensuite, il nous faudra réfléchir pour la sécurisation et le parking rue des Ecoles.

Suite aux travaux de rénovation effectués par le syndicat des eaux de Nogent le Roi, Rue des Champs Coquilles sur les réseaux assainissement et distribution d'eau, nous en profiterons pour refaire la rue en enrobé. Un accord a été trouvé entre la commune et le syndicat des eaux de Nogent le Roi, pour partager à hauteur de 50 % chacun, le coût de la remise en état de cette rue.

Cet été, nous devrions être tous raccordables à **la fibre optique**, d'importants travaux ont été engagés sur le territoire par le Syndicat Mixte Ouvert, *Eure et Loir Numérique*.

Vaste chantier financé par le conseil Départemental, le conseil Régional, l'Etat et l'union Européenne, et aussi la communauté de Communes des quatre Vallées qui a participé pour son territoire au financement à hauteur de 20%.

L'année dernière, M. Guet rappelait que nous devions être prudents en dépenses d'investissement, cette année il en sera de même sachant que les dotations de l'état ont diminuées de 14% en 2016, et certainement encore réduites cette année 2017.

Mais, et **pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, nous n'augmenterons pas les impôts communaux.**

Depuis le premier janvier, la Communauté de Communes des quatre vallées n'existe plus, les 5 anciennes Communautés de Communes dont les villes centre étaient (Nogent le Roi, Epernon, Maintenon, Gallardon et Auneau ont fusionné. La nouvelle Communauté de Communes, s'appelle,

**Communauté de Communes des portes Euréliennes d'Ile-de-France** elle est maintenant effective, son siège est à Epernon elle comprend 55 communes et environ 60.000 habitants.

2017, sera une année de transition pour sa mise en place. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de son évolution.

Un petit mot pour les 12 années passées au sein de la CC4V, où nous avons toujours eu de bons rapports constructifs, avec M. Mallet le président, et l'ensemble de l'exécutif.

Nous espérons qu'il en sera de même dans la nouvelle Com-Com.

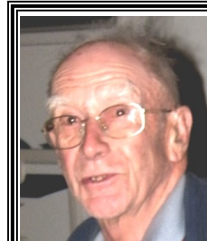
Pour conclure, je voudrai remercier, tous ceux qui participent professionnellement ou bénévolement au service de la population, Le personnel communal, administratif et technique, pour sa disponibilité et sa compétence, les personnels du centre de loisirs, du regroupement pédagogique, les enseignants, le comité des fêtes par ses activités multiples, le comité d'entraide et le tout nouveau club du 3<sup>e</sup> âge pour l'aide apportée à nos plus anciens, et toutes les différentes associations œuvrant sur la commune.

Et bien sûr, les Sapeurs-Pompiers pour leurs dévouements tout au long de l'année.

Que toutes ces bonnes volontés en soient remerciées.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2017, qu'elle soit remplie de bonheur et de réussite.

**Dominique Maillard**



## Nécrologie

**André Delaunay (1926 - 2016)**

Conseiller municipal de 1953 à 1965

Pompier de 1950 à 1984

A ses enfants, à sa famille,  
la commune exprime toute sa sympathie

**Directeur de publication:** Dominique MAILLARD


**Création mise en page:** Dominique MAILLARD - Antoine JEANDEY

**Crédit photos:** Dominique MAILLARD - Nicole CHALLES - Antoine JEANDEY - Sofie PICARD - Johanne RETAILLAUD

**Mairie de CHAUDON:** 5, grande rue Tél: 02 37 82 30 51

**Site internet:** <http://www.chaudon.com>

**Email:** [mairiechaudon@wanadoo.fr](mailto:mairiechaudon@wanadoo.fr)

 <https://www.facebook.com/28210Chaudon/>

**Impression:** L'imprimerie ZI du Quai, Rue du grenier à sel  
28210 NOGENT LE ROI Tél: 02 37 51 10 47

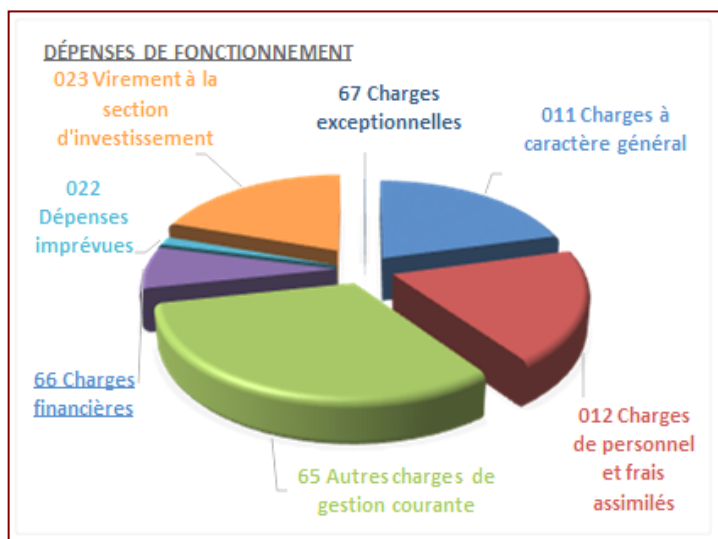
# Le Budget

## Fonctionnement

### Dépenses de Fonctionnement

011 Charges à caractère général	240.200 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	219.100 €
65 Autres charges de gestion courante	366.000 €
66 Charges financières	81.295 €
022 Dépenses imprévues	16.000 €
023 Virement à la Section d'Investissement	226.287 €
67 Charges exceptionnelles	1.000 €

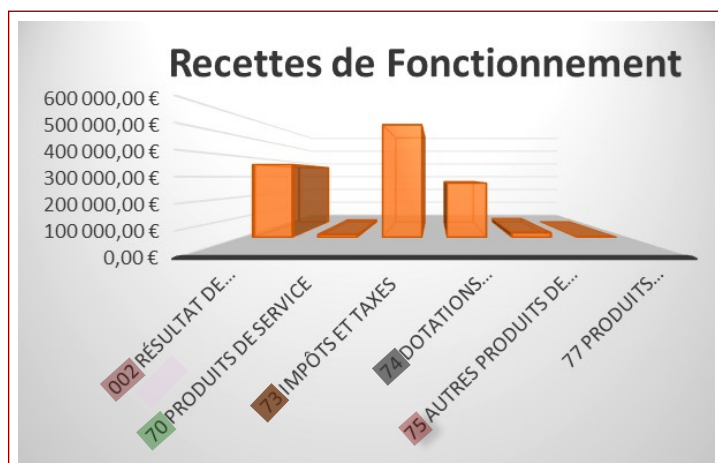
**1.149.882 €**



### Recettes de Fonctionnement

002 Résultat de fonctionnement reporté	360.448 €
70 Produits des services	14.390 €
73 Impôts et taxes	557.033 €
74 Dotations Participations	268.109 €
75 Autres produits de gestion courante	23.000 €
77 Produits exceptionnels	3.000 €

**1.223.980 €**

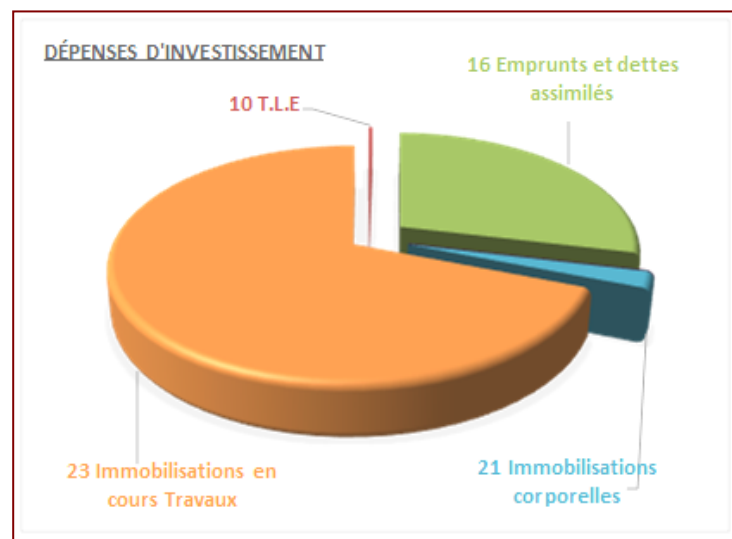


## Investissement

### Dépenses d'Investissement

020 Dépenses imprévues	0 €
10 T.L.E (Taxe Locale d'Équipement)	1.000 €
16 Emprunts et dettes assimilés	97.649 €
20 Immobilisations incorporelles	0 €
21 Immobilisations corporelles	7.500 €
23 Immobilisations en cours, Travaux	238.000 €

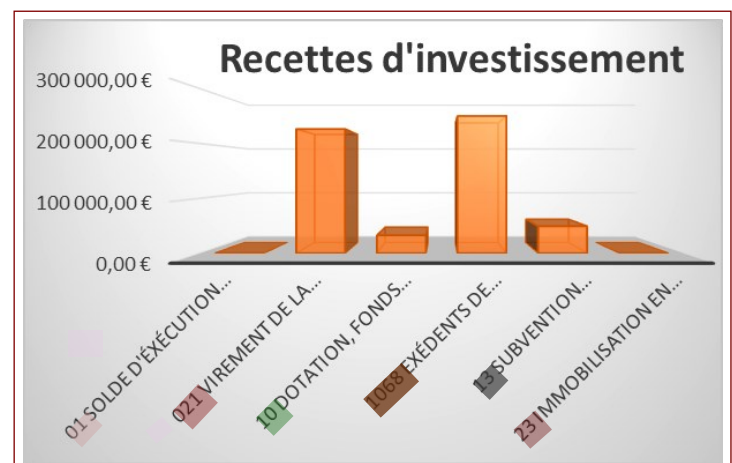
**344.149 €**



### Recettes d'Investissement

01 Solde d'exécution de la section d'investissement	0 €
021 Virement de la section de Fonctionnement	226.287 €
10 Dotations, Fonds divers, Réserves	32.490 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	250.136 €
13 Subventions d'investissement	49.125 €
23 Immobilisations en cours	0 €

**558.038 €**



# Communauté de Communes des Portes Euréliennes D'Ile-de-France

L'arrêté préfectoral du 23 novembre 2016 prononce officiellement la création de la « Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France » au 1er janvier 2017.

Cette nouvelle entité est issue de la fusion des Communautés des Quatre Vallées, des Terrasses et vallées, du Val Drouette, du Val de Voise, et de la Beauce Alnéloise.

Dont les villes centres sont :

Nogent le Roi, Maintenon, Epernon, Gallardon, Auneau-Bleury-Saint Symphorien.

Au premier janvier 2017, ce nouveau territoire comporte 55 communes et environ 60.000 habitants, il a son siège social 6 place Aristide Briand à Epernon 28230. Jeudi 12 janvier 2017 Mme Ramond Maire d'Epernon a été élue présidente de la « Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France », et 14 vice présidents ont été aussi élus et immédiatement installés.

Le périmètre de cette nouvelle Communauté de Communes correspond à celui inscrit au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le préfet et approuvé majoritairement par les territoires qui la composent. Mais ce périmètre pourrait être amené à évoluer au cours de la première année !

Les services mis en place par les 5 anciennes Communautés de Communes continueront bien entendu en 2017, ils restent inchangés.

Le fonctionnement se fera au travers des services administratifs implantées au siège social, mais des pôles de proximité continueront à recevoir du public dans les lieux habituels précédant la fusion sur chacun des territoires.

La « Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France »

est dotée de l'ensemble des compétences des 5 anciennes communautés de communes qui la composent, afin de poursuivre tous les projets et actions entrepris avant la fusion et d'apporter le même niveau de service à l'ensemble de population.

Dans le cadre de la loi « Notre » la compétence Ordures Ménagères gérée initialement par le Sirmatcom, est reprise au 1er janvier 2017 par la « Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France » en gestion directe. Les services et coordonnées restent inchangés.



Portes Euréliennes  
d'Ile-de-France  
communauté de communes

# L'Album de L'année



Mars  
Depuis 3 ans, L'Alliance Nogentaise présente une pièce de théâtre différente chaque année. le public s'est déplacé nombreux pour assister à « Ici c'est le paradis ».

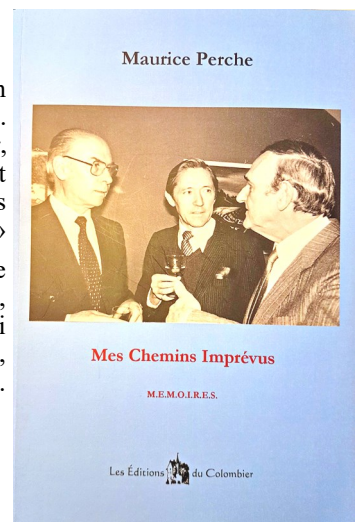


Avril  
Les doyens du banquet des anciens.  
Mme Gestin Julienne et M. Josse Paul



Mai  
Un temps superbe pour ce vide grenier  
Les chineurs se sont déplacés nombreux.

Jun  
Maurice Perche est venu dédicacer son livre. Chaudonnais, nonagénaire, ancien instituteur, ancien député, il présentait ses mémoires intitulés « Mes chemins imprévus »  
Il y décrit sa vision de l'évolution de notre pays et de notre département, Ses responsabilités politiques (au parti communiste) et ses prises de positions, notamment sur le secteur de l'enseignement.



Octobre  
C'est aussi l'association théâtrale de Villiers le Morhier qui nous présente chaque année une nouvelle pièce de théâtre.



Août  
Une trentaine de marcheurs pour la randonnée pédestre annuelle



Octobre  
Le Thé dansant, un après midi toujours prisé par les danseurs.

Retrouver Chaudon sur Facebook:  
Les événements, les photos...  
<https://www.facebook.com/28210Chaudon/>

Novembre  
Alain Letourneur et ses musiciens nous ont présenté un superbe hommage à Jean Ferrat.

# Les journées du Patrimoine 2016



M. Maurice Perche récidive. Après avoir exposé en 2014, sur le thème de la grande guerre 14/18, et en 2015 sur celui de la seconde guerre mondiale, sous forme de nombreux tableaux avec illustrations, coupures de journaux, correspondances de guerre, etc. Cette année, il nous a présenté une rétrospective de l'association « l'école Buissonnière », où quelques anciens et des plus jeunes faisaient découvrir la nature sur toutes ses formes, par différentes actions.



Depuis plusieurs années les journées du Patrimoine sont aussi l'occasion de présenter une exposition de peintres et peintures de Chaudon. Une dizaine de peintres a répondu à l'invitation



Photos Joël Plasse



La nouvelle association, « Les loisirs, du fil à l'aiguille » a profité de ces journées pour présenter ses créations réalisées tout au long de l'année par ses membres.



Lors du repas du Patrimoine Joël Plasse et sa collègue nous ont offert un accompagnement musical pour animer cette soirée.





Les effectifs sont en hausse régulière depuis quelques années et l'école Maurice Decourtye accueille depuis la rentrée 283 élèves répartis sur 11 classes et sur 3 sites ( 2 à Chaudon, 1 à Boissy St Laurent la Gâtine pour une partie des élèves de CM1 et tous les élèves de CM2).



L'exposition regroupant les travaux des enfants s'est tenue cette année le vendredi 3 février 2017 à la salle des associations. Le thème est, la cuisine et les enfants « planchent » depuis quelques semaines déjà !

La semaine du goût a permis aux plus petits de découvrir de nouvelles saveurs ( découverte de goût les yeux bandés) et à d'autres de cuisiner.



5 classes se sont lancées dans un projet théâtre sur l'année et nous pouvons être persuadés qu'Emmanuelle Goupi qui encadre cette activité avec les enseignants, préparera un spectacle de fin d'année de qualité avec les élèves !



L'association de parents d'élèves « les récrés de Chaudon » a offert aux plus grands une séance au cinéma de Dreux « Animaux fantastiques » et les autres ont assisté à un très beau spectacle de magie à la salle des associations juste avant les vacances de Noël.







**Portes Euréliennes  
d'Ile-de-France**  
communauté de communes

L'accueil de loisirs "Un Monde à Nous"  
5 bis grande rue 28210 Chaudon  
Tél.02.37.82.40.78

## Horaires du périscolaire:

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h00-9h00 / 15h45-19h00 - Le mercredi : 7h00-9h00 / 12h00-19h00  
Vacances scolaires (sous réserve d'effectifs): du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00



Atelier découverte du tir à la sarbacane

Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés sur les communes du Syndicat de Regroupement Pédagogique.

L'accueil de loisirs a une capacité d'accueil limitée, votre enfant sera accueilli uniquement sous réserve de places disponibles.



Sortie canoé nature

## L'équipe d'animation :

L'équipe d'animation est composée de 7 animateurs et d'une directrice, tous diplômés.

## Les activités proposées en périscolaire :

L'équipe s'attache à proposer chaque jour aux enfants un large choix d'activités diverses et variées adaptées à chaque tranche d'âge comme la découverte de nouveaux jeux de société, de la danse, des ateliers perles, scoubidou, découvertes de jeux sportifs...

Nous proposons également le soir pour chaque groupe d'âge des projets initiés par l'ensemble de l'équipe tels que : Projet théâtre et conte, musique, jardinage, projet sur les saisons et les fresques, les jeux du monde, projet peinture et arbre imaginaire.

Johanne Retaillaud  
Directrice de l'A.L.S.H



Le camp cow-boy



Soirée parents-enfants de Noël

## 45 ans de mairie

En octobre 2016, Jean-Jacques Guet a décidé de démissionner de ses fonctions de maire de la commune de Chaudon, après 45 années passées à sa tête, pour raisons de santé. Une longévité exceptionnelle, à laquelle le présent bulletin municipal rend hommage.

Son nom ne figurera pas dans le livre des records. En la matière, un certain Edmond Mathis, cultivateur de Haute-Saône, reste indétrônable avec 77 années passées à la tête de la commune de Ehuns, jusqu'à sa mort en 1953 à l'âge de 101 ans... Plus près de nous, on pourrait citer des noms célèbres, comme celui de Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux pendant 48 ans.

Il n'empêche. Du jeune instituteur de 24 ans fraîchement élu en 1971 au retraité de l'Education nationale de 2016, Jean-Jacques Guet a marqué l'histoire de Chaudon bien sûr, mais aussi de l'ensemble du territoire rural de proximité.



« Élu par défaut »

L'histoire commence donc en 1971. La moitié du précédent conseil municipal ne se représente pas, et aucun des anciens conseillers ne souhaite le fauteuil de maire. Désigné par l'ensemble du conseil pour devenir maire, l'instituteur nouvellement arrivé à Chaudon répétera à l'envie par la suite qu'il a été élu par défaut...

### En passant par Chaudon Cinq minutes avec Jean-Jacques Guet, 24 ans benjamin des maires d'E.-et-L.

Un sympathique instituteur vient d'être élu conseiller municipal, puis maire de Chaudon. Il s'agit de M. Jean-Jacques Guet qui, à 24 ans, est certainement le benjamin des maires d'Eure-et-Loir.

« Nous nous efforcerons de suivre le chemin tracé par nos prédécesseurs, nous a-t-il déclaré.

« Cela me fait tout drôle d'être appelé M. le maire, mais je m'y habituerai... »

« Si j'ai accepté, c'est parce que je me suis aperçu dès les premiers contacts avec mes collègues, que nous formions une équipe, et que, de la sorte, il serait possible de faire du bon travail ».

M. Jean-Jacques Guet n'est pas inquiet à l'idée de la charge accablante qu'il va avoir à assumer pendant six ans.

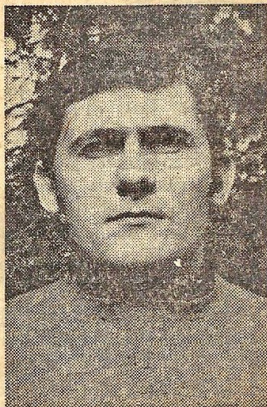
Originaire de la région de Rambouillet, le nouveau maire de Chaudon, est né le 9 août 1946 et il a été écolier à Raizoux.

Puis il est venu avec ses parents à Chaudon, où son père fut l'un des premiers ouvriers de l'usine Tramico. Il alla au C. E. G. de Gallardon avant d'entrer à l'école normale de Chartres.

En 1967 il fut nommé à l'école primaire de Brezoles comme stagiaire, il effectua son service militaire et en revint pour être envoyé comme titulaire à l'école de Chaudon, en décembre 1969.

M. Jean-Jacques Guet se refuse à toute déclaration dès qu'on lui parle de projets communaux, car il compte beaucoup sur le travail des différentes commissions municipales, qu'il considère d'ailleurs comme l'élément fondamental de l'assemblée communale.

« Chacun doit être conscient des responsabilités qu'il a acceptées,



ainsi notre tâche sera chose facile », nous confie-t-il.

Un excellent climat règne au sein du conseil de Chaudon et c'est bon signe, d'autant plus que la moyenne d'âge des élus n'est que de 40 ans.

Nous ne terminerons pas sans rappeler que le premier adjoint est M. Jean-François Simon, et que M. Jean-Jacques Guet, père d'un petit garçon, Grégory, 2 ans, est footballeur dans le onze junior de l'A. S. Villemeux qui réalise une saison remarquable en championnat de deuxième division d'Eure-et-Loir.

G. L.

NOTRE PHOTO :

— M. Jean-Jacques Guet,



Vous trouverez en page ci-contre du présent bulletin tout un catalogue des actions menées durant 8 mandats de maire. Selon Jean-Jacques Guet, elles ne sont pas le fait d'un homme, mais des équipes qui se sont succédées, d'adjoints, de conseillers, qui ont tous su s'impliquer dans la vie communale.

## Jean-Jacques Guet

Né le 09 août 1946 à Rambouillet  
Marié 2 enfants : 5 petits enfants  
Ecole primaire de Raizeux (78)  
Collège de Gallardon  
Ecole normale de Chartres  
Premier poste d'instituteur à Brezolles 1968 (1an)  
Service Militaire au Mont Valérien du 01/09/1968 au 30/11/1969 Maître ouvrier Fourrier  
Arrivé à Chaudon en 1969  
Instituteur à Chaudon ; de 1969 à 2002 ( 33 ans)  
Directeur des écoles de Chaudon ; de 1996 à 2002 ( 6 ans)  
Distinction Académique : Mention honorable pour 34 ans de service  
Retraité de l'enseignement depuis 2002.

-----

### Quelques réalisations au cours des différents mandats pour la commune de Chaudon

- 27 mars 1971 : 1<sup>er</sup> mandat, élu à Chaudon à 24 ans et nommé Maire par le conseil municipal.  
1971 — 2016: 8 mandats (45 ans)  
2<sup>ème</sup> séance le 3 avril 1971, achat de 2 écharpes l'une pour le Maire et l'autre pour les adjoints.  
6<sup>ème</sup> séance le 29 juin 1971 la propriété Téton sera démolie pour faire place au parking actuel, place de la Croix
- 1972 : Proposition de M. le Préfet de fusionner les communes de Nogent le roi, Bréchamps, Senantes et Chaudon, en district, en application de la loi du 16 juillet 1971  
Délibération du conseil le 23 juin 1972 : Pour : 0 Contre : 12
- 1973 : Fondation du regroupement pédagogique de Bréchamps, Chaudon, Croisilles et Saint Laurent la Gatine :  
Président M. Caille Pierre Maire de Bréchamps, siège social à Bréchamps  
Vice président Jean-Jacques Guet Maire de Chaudon
- 1974 : Adhésion au Syndicat de Ramassage des Ordures ménagères de la région de Dreux
- 1976 : Adhésion au Syndicat de l'eau et de l'assainissement de Nogent le Roi
- 1977 : M. Guet est élu Président du regroupement pédagogique, le siège du syndicat est transféré de Bréchamps à Chaudon. Président de 1977 à 2014 (37 ans)
- 1979 : Achat de la propriété Lahaye rue du carrefour, actuellement arsenal des pompiers et services techniques.
- 1982 : Construction d'un terrain de Tennis  
Acquisition de la propriété Lahaye et rénovation d'un bâtiment pour l'installation de la caserne des Pompiers et construction de locaux techniques
- 1983 : Réserves foncières autour de la mairie pour y construire un ensemble scolaire
- 1985 : Construction du groupe scolaire pour le regroupement pédagogique.  
Réalisation du tout à l'égout dans le bourg et construction de la station d'épuration de Chaudon  
Rénovation des locaux de la Mairie
- 1989 : Mise en place du P.O.S (Plan d'occupation du sol)  
Achat de la propriété Ruelle et démolition des bâtiments, création de la place Laurent Cassegrain
- 1993 à 2006 : Restauration de l'église, intérieur et extérieur, travaux effectués par un agent communal.
- 2000 : Construction du centre de loisirs, périscolaire et rénovation de la place de la Mairie
- 2004 : Vice-Président de la CC4V (Communauté de Communes des quatre Vallées) de 2004 à 2016 (12 ans)
- 2008 : Mise en place du P.L.U (plan local d'urbanisme) en remplacement du P.O.S
- 2009 : Acquisition de la propriété Guillemain et construction de 6 logements sociaux, plus création d'un parking.  
Enfouissement des réseaux RésERVE foncière pour futur zone AU1 et AU2
- 2012-2013 : Construction d'une salle des associations
- 2014-2015 : Poursuite de l'enfouissement des réseaux

## De l'école à la salle des associations...



1985: Inauguration du groupe scolaire de Chaudon  
De gauche à droite :  
Françoise Gaspard, Députée;  
M. Picano, Inspecteur du primaire  
M. Georges Lemoine, Secrétaire d'état  
M. Chanut, Inspecteur d'académie  
Jean-Jacques Guet, Maire de Chaudon

S'il y a une école pour accueillir les petits Chaudonnais, c'est parce que lui, et ses équipes, ont su défendre le projet, le mettre en œuvre, construire...



Si l'église a été entièrement rénovée (à moindre frais, par un agent communal) et présente sa fière bâtisse bien propre au centre du village telle un symbole de fierté locale, c'est aussi parce qu'il a fallu des hommes et des femmes, sous sa coupe, pour défendre l'un des fleurons du patrimoine de la commune.



Maire de Chaudon depuis trois mandats, M. Jean-Jacques Guet a été réélu avec 14 voix sur 15.  
1<sup>er</sup> adjoint : M. Serge Pinard, 13 voix sur 15 (4<sup>e</sup> mandat)  
d'adjoint mais 1<sup>er</sup> mandat de 1<sup>er</sup> adjoint) ; 2<sup>e</sup> adjoint : M. Louis Godard, 12 voix sur 13 (1<sup>er</sup> mandat d'adjoint) ; 3<sup>e</sup> adjoint : M. André Hersan, 13 voix sur 15 (1<sup>er</sup> mandat d'adjoint).

Si personne ne se soucie aujourd'hui de l'alimentation en eau, du traitement des eaux usées ou du ramassage des ordures ménagères, c'est parce que les bons mécanismes ont été mis en place... Tout cela s'est construit au fil des années, a réclamé patience ou engagement, entêtement ou esprit de conciliation... Et surtout le sens du bien commun.



Chaudon n'a cessé de se développer (873 habitants au recensement de 1975, 1662 à celui de 2014), et aussi d'assumer cette croissance, tout en préservant son caractère rural.

Le dernier chantier majeur de l'« ère Jean-Jacques Guet », la salle des associations, est aujourd'hui régulièrement réservée et témoigne d'une activité sans cesse, comme celle montrée par un homme sincère et engagé, avant tout auprès de ses concitoyens.

Antoine Jeandey



Jean-Jacques Guet passe l'écharpe à Dominique Maillard élu maire le 14 octobre 2016.



Conseil municipal 2014—2020



Les différents conseils municipaux

(En gras nouveaux arrivants)

<p><u>1<sup>er</sup> mandat : 1971-1977</u></p> <p><u>Guet Jean-Jacques</u></p> <p>Galerie Maurice Godard Louis Guinedot Louis Viet Gilbert <b>Simon Jean-François (1)</b> <b>Huveau Albert (2)</b> <b>Daubin Noel</b> <b>Hersant André</b> <b>Landais Marius</b> <b>Maillard Raymond</b> <b>Navarette Joseph</b> <b>Pinard Serge</b></p>	<p><u>2<sup>ème</sup> mandat : 1977-1983</u></p> <p><u>Guet Jean-Jacques</u></p> <p>Huveau Albert (1) Pinard Serge (2) Daubin Noel Galerie Maurice Godard Louis Hersant André Landais Marius <b>Chartier Jacques</b> <b>Guinedot Michel</b> <b>Huet Raymond</b> <b>Maillard Bernard</b> <b>Rouaut Claude</b></p>	<p><u>3<sup>ème</sup> mandat : 1983-1989</u></p> <p><u>Guet Jean-Jacques</u></p> <p>Huveau Albert (1) Pinard Serge (2) Daubin Noel Galerie Maurice Godard Louis Guinedot Michel Hersant André Maillard Bernard <b>Berland Annick</b> <b>Desprez Michel</b> <b>Faraut Anne</b> <b>Huet Raymond</b> <b>Plasse Joël</b> <b>Soyer Micheline</b></p>	<p><u>4<sup>ème</sup> mandat : 1989-1995</u></p> <p><u>Guet Jean-Jacques</u></p> <p>Pinard Serge (1) Godard Louis (2) Hersant André (3) Berland Annick Daubin Noel Desprez Michel Guinedot Michel Huveau Albert Maillard Bernard Plasse Joël Soyer Micheline <b>Gibert Marie-José</b> <b>Maillard Dominique</b> <b>Tatard Reine-Marie</b></p>
<p><u>5<sup>ème</sup> mandat : 1995-2001</u></p> <p><u>Guet Jean-Jacques</u></p> <p>Hersant André (1) Daubin Noël (2) Maillard Dominique (3) Berland Annick Desprez Michel Godard Louis Guinedot Michel Maillard Bernard Plasse Joël Soyer Micheline <b>Jouvelin Alain</b> <b>Richer Anne</b> <b>Langellier Liliane</b> <b>Pierre Didier</b></p>	<p><u>6<sup>ème</sup> mandat : 2001-2008</u></p> <p><u>Guet Jean-Jacques</u></p> <p>Daubin Noël (1) Maillard Dominique (2) Richer Anne (3) Berland Annick Jouvelin Alain Pierre Didier <b>Blanchard Jean-Pierre</b> <b>Brault Françoise</b> <b>Godard Laurent</b> <b>Hary Didier</b> <b>Guet Grégory</b> <b>Laugeray Guilaine</b> <b>Philippe Marie-Line</b> <b>Pierre Brigitte</b></p>	<p><u>7<sup>ème</sup> mandat : 2008-2014</u></p> <p><u>Guet Jean-Jacques</u></p> <p>Daubin Noël (1) Maillard Dominique (2) Richer Anne (3) Berland Annick (4) Brault Françoise Godard Laurent Guet Grégory Hary Didier Jouvelin Alain Laugeray Guilaine Philippe Marie-Line Pierre Didier <b>Galerie Michel</b> <b>Gérard Philippe</b></p>	<p><u>8<sup>ème</sup> mandat : 2014-2016</u></p> <p><u>Guet Jean-Jacques</u></p> <p>Daubin Noël (1) Maillard Dominique (2) Berland Annick (3) Philippe Marie-Line (4) Galerie Michel Godard Laurent Hary Didier Laugeray Guilaine Pierre Didier <b>Collet Sylvain</b> <b>Gestin Stéphanie</b> <b>Jeandey Antoine</b> <b>Legrand Margot</b> <b>Leleu Marie-Agnès</b> <b>Métayer Marie-Christine</b> <b>Piotrowski Sandrine</b> <b>Villedieu Béatrice</b> <b>Szafranski Stanislas</b></p>

## Les inondations de juin 2016



Exemple concret de la nécessité et l'obligation aux propriétaires riverains des cours d'eau de ne pas laisser de gros végétaux dépérir, sur, ou à proximité des berges.



L'entretien du bord d'eau dont ils sont propriétaires est obligatoire, et doit être effectué chaque année.

Après la visite annuel de faucardement par la commission environnement du conseil municipal, un courrier sera envoyé aux négligents, avant mise en régie si aucune réaction n'est constatée.



### Intempéries et économie



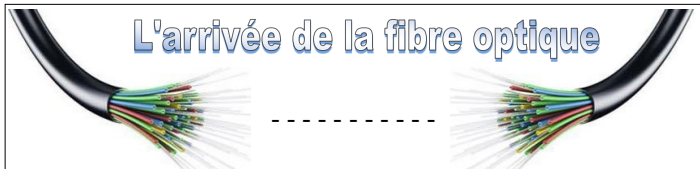
Le champ agricole face à l'école, visible également depuis la salle des associations, était planté en orges en 2016. les intempéries de juin ont couché les plantes, ce que l'on appelle un phénomène de « verse ».

L'agriculteur Chaudonnais n'a pas perdu sa récolte pour autant. Une fois séchées, les orges ont pu être moissonnées.

En revanche, la qualité des grains recueillis étant moindre, la commercialisation en orge de brasserie, comme prévu initialement et mieux rémunérée que l'orge fourragère, n'a pas été évidente et il y a donc une perte financière pour l'agriculteur.



### L'arrivée de la fibre optique



Dans le cadre du plan départemental *Eure et Loir Numérique* (nombreux renseignements sur le site [www.numérique28.fr](http://www.numérique28.fr)), Chaudon bénéficie de l'arrivée de la fibre optique.

Concrètement, les câbles contenant la fibre optique prendront le même chemin que le câble cuivre de France télécom d'aujourd'hui, tantôt souterrains, tantôt aériens. Ce travail est en cours d'achèvement sur la commune de Chaudon.

Le raccordement à la fibre optique permettra un débit internet de 100 mégabits (10 à 20 fois supérieur au débit actuel)

L'étape suivante est la commercialisation. Les opérateurs téléphoniques vont se rapprocher de leurs clients en 2017 pour leur proposer le raccordement: chacun sera alors libre d'accepter l'offre

Une réunion publique d'information sera organisée par le S.M.O (Syndicat Mixte Ouvert) *Eure et Loir Numérique*, sur la commune dès la fin des travaux.

Nous vous rappelons que tous les travaux ou aménagements divers doivent faire l'objet d'une demande, soit de permis de construire, soit de déclaration de travaux auprès du secrétariat de Mairie.

Les fenêtres de toit (genre velux), les clôtures, les extensions mineures... sont soumises à une déclaration préalable. Après son enregistrement, cette demande est envoyée aux services de l'ATD (Agence Technique Départementale) à Chartres, qui instruit le dossier.



## Les règles d'urbanisme:

Zone : UA - UB - UC - UX

sont consultables sur le site de Chaudon (<http://www.chaudon.com>)  
Rubrique: La Mairie - L'Urbanisme - le PLU

### Déclarations préalables accordées en 2016

1	Chaumet Christophe	9 rue des graviers	Aménagement de combles et pose de vélux	12-janv
2	Collin Fabrice	14 allée de la forêt	Extension sur pignon d'une pièce et abri bois	19-janv
3	Giboreau Joël	11 rue des sources	Bardage et pose volets électriques	16-févr
4	De Gale Dimitri	26 allée des biches	Agrandissement	10-mars
5	Leroy Laurent	3 route nationale	Clôture	05-avr
6	Chandernagor Jessy	24 rue de la fontaine	Pose d'un vélux	22-avr
7	Huynh Julien	3 bis route de mauzaize	Piscine	04-mai
8	Rodrigues Paulo	Route de Dreux	Ouverture pour portail	02-juin
9	Allain Thierry	20 bis grande rue	Construction d'une charretterie	14-juin
10	Deschamps Victorien	46 rue des graviers	Ouverture et pose fenêtres de toit	17-juin
11	Cabinet Forteau	31 route nationale	Division en vue de construire	30-juin
12	Quesnel Martine	28 rue de la cave	Ouverture de 5 chassis de toit suppression de 2	28-juil
13	Poupon Cécile	15 rue du quai	Installation de panneaux photo-générateurs	01-août
14	Toralba Thibault	8 allée de la forêt	Réalisation entrée avec portail	05-août
15	Simonet Jérémy	4 impasse de la suifferie	Construction d'un garage	13-sept
16	Rondot Ennemond	6 allée de la forêt	Ouverture d'un portail	18-oct
17	Cheriaux Olivier	15 Dom.de la croix de pierre	Ouverture porte-fenêtre 1er étage sur pignon	02-nov
18	Schmitt Georgette	7 rue de la tourelle	Mise en place d'un portail	08-nov
19	Piotrowski David	6 ruelle des chênes	Aménagement de combles et pose de vélux	19-déc

### Permis de Construire accordés en 2016

1	Benabbas Katia	8 Dom. de la croix de pierre	Construction d'une piscine	19-janv
2	Guyader Gaël	35 allée des fougères	Extension maison	24-mars
3	Sci Les Paslis	Route nationale	Construction 2 habitations	08-juil
4	Diogo Fernandes	Route nationale	Construction 2 habitations	08-juil
5	Sebert-Jarnigon	31 Route nationale	Construction 1 habitation	23-sept
6	Joachim Marck	Allée de la scierie	Construction 1 habitation	02-déc



# Comité des Fêtes

## Calendrier des manifestations 2017

**15 janvier :** Assemblée générale Comité des Fêtes  
**21 janvier :** Loto Comité d'Entraide  
**22 janvier :** Thé dansant  
**25 février :** Soirée Choucroute  
**18 mars :** Après midi retraités  
**19 mars :** Belote  
**01 avril :** Banquet des Anciens  
**08 avril :** Loto Comité des Fêtes  
**29 avril :** Concours de pêche

**14 mai :** Vide Grenier  
**14 juillet :** Banquet populaire  
**03 septembre :** Randonnée pédestre  
**16-17 septembre :** Journées du Patrimoine  
**07 octobre :** Loto Comité des Fêtes  
**08 octobre :** Thé dansant  
**28 octobre :** Repas Retraités  
**25 novembre :** Repas -Téléthon

### Le bureau 2017 du Comité des Fêtes



De gauche à droite:

**Nicole Challes**  
Secrétaire adjoint  
**Marie-Line Philippe**  
Secrétaire  
**Annick Berland**  
Présidente  
**Marguerite Loisel**  
Vice Présidente  
**Liliane Lesieur**  
Trésorière  
**Romain Ferrand**  
Trésorier adjoint

### Les membres du Comité des Fêtes



### Une nouvelle association aux services de nos séniors!

Présidente: Marguerite Loisel  
Tél: 02 37 82 45 20



**Club du 3<sup>ème</sup> age de CHAUDON**  
**Salle des Associations**  
**Un lundi sur 2 de 14 H 00 à 17 H 30**  
**Semaine paire**

Animations Variées (jeux de société, Loto, discussions...)

Nous comptons sur votre présence !



### *Ensemble avec Salomé*



En février 2016, Salomé (âgée alors de 4 ans) a contracté deux gripes qui l'ont fortement affaiblie. Lors de la seconde, une bactérie le streptocoque A l'a contaminée. Cette bactérie lui a détruit les muscles des jambes. La seule solution pour la sauver fut de l'amputer des deux jambes à la hauteur des mi-cuisses.

Salomé est scolarisée à l'école de Chaudon d'où est partie une grande chaîne de solidarité visant à aider financièrement et matériellement la famille de Salomé.

L'Association "Ensemble avec Salomé" a été enregistrée à la Sous-Préfecture de Dreux le 29 juin 2016. Elle a pour objectif de récolter des fonds par le biais de manifestations sportives, culturelles et festives variées (courses, thés dansants etc.).

Ces fonds seront utilisés pour aider à financer l'aménagement de la maison, les loisirs et l'appareillage spécifique de Salomé.

*Plus de mille coureurs et marcheurs pour soutenir Salomé le 16/10/2016 dans le parc du château*



Retrouvez « Ensemble avec Salomé » sur Facebook



<https://www.facebook.com/ensembleavecSalome/>



## NAISSANCES :

QUERNEC Maëlina	6 janvier 2016	RENARD Loïcia	18 juillet 2016
CHAUMET Eneko	28 janvier 2016	JOUVELIN Capucine	28 juillet 2016
METAYER Louis	13 février 2016	ESLAN DA MOTA Paul	8 août 2016
DUFFOURNET CUNIERE Eléa	20 mars 2016	BERRANGER Octave	23 août 2016
JEANDEY Pauline	23 mars 2016	BAUMGARTEN HAHN Djulian	2 octobre 2016
JEANDEY Nicole	23 mars 2016	FERTE Lynaë	6 octobre 2016
DALMARD Emma	2 avril 2016	FERTE Soan	6 octobre 2016
MEURTIN Candice	22 avril 2016	TAUGOURDEAU Héléa	10 octobre 2016
THIEBAUT Justin	13 mai 2016	JANICOT SYPULSKA Romy	11 octobre 2016
HENRION Eden	18 mai 2016	BARGUI Mahina	11 octobre 2016
LECLERCQ Maëline	9 juin 2016	BINET Raphaël	20 octobre 2016
GORZELANCZYK Madison	13 juin 2016	GARCIA DE LA TORRE Sélène	16 décembre 2016
BEUVIN Ethann	16 juin 2016	COSTA DA SILVA Evan	28 décembre 2016

## MARIAGES :

VASSEUR Jean-Philippe & BLANCO Julia	14 mai 2016
GALLEGO André & DEBAISIEUX Christine	23 mai 2016
SIMONET Jérémy & JAMIN Aurélie	11 juin 2016
LE GLAUNEC Frédéric & FURNON Magalie	2 juillet 2016
BOUZERIBA Aziz & HOUP Laëtitia	22 octobre 2016

## DÉCÈS :

TORCHEUX Françoise veuve LEMEUR	4 janvier 2016	MAHEU Odette épouse HUVEAU	20 juillet 2016
MUDRY Nicole veuve KAPFER	8 février 2016	RIDREAU Michel	25 juillet 2016
MOULINOU Andrée veuve ZORER	22 février 2016	MEUNIER Jacqueline veuve GUET	17 août 2016
BREAND Jacqueline veuve MAILLARD	10 avril 2016	DUHEM Aimée veuve BERTOUX	25 novembre 2016
GOUDIVEZE Annie épouse REVARDEAU	11 avril 2016	DELAUNAY André	10 décembre 2016
DESHAYES Marc	18 mai 2016		

### Enquête Statistique sur la consommation et le budget des ménages

L'institut national de la statistique et des études économiques (**Insee**), réalise de septembre 2016 à septembre 2017 une enquête Statistique sur la consommation et le budget des ménages.

L'ensemble de l'enquête est réalisée sur un échantillon de 27.000 logements. Elle est obligatoire. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'Insee chargée de vous interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Vous serez prévenu individuellement par lettre et informé du nom de l'enquêtrice.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Retrouver Chaudon sur Facebook:  
Les événements, les photos...

<https://www.facebook.com/28210Chaudon/>

Groupement d'intérêt public  
MISSION LOCALE  
de Dreux et son Arrondissement

Tél: 02 37 38 57 67

Service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes  
Vous êtes âgé(e) entre 16 et 25 ans, et vous n'êtes plus scolarisé(e)

#### Nous restons à votre disposition pour :

Vous accueillir, vous informer, vous conseiller et vous orienter.

Accompagner les démarches nécessaires à la réalisation de vos divers projets personnels et professionnels.

#### Notre offre de service vous apportera des solutions dans les domaines de :

L'accès et maintien dans l'emploi, l'orientation, la formation professionnelle.

L'hébergement et le logement, la santé, la mobilité.

La citoyenneté, les loisirs, les aides financières.

**Nous vous accueillons à la mairie de Nogent le Roi : Tous les lundis matin de 9h 00 à 12h 00**

## Mairie:

Tél : 02 37 82 30 51

Fax : 02 37 82 37 24

Site: <http://www.chaudon.com>

Email : [mairiechaudon@wanadoo.fr](mailto:mairiechaudon@wanadoo.fr)

## Heures d'ouverture :

Lundi : 10h 30 /12h

Mardi : 10h 30 /12h- 16h 30 / 19h

Mercredi : 10h 30 /12h

Jeudi : 10h 30 /12h - 16h 30 / 19h

Vendredi : 10h 30 /12h - 16h 30 / 19h

## Permanences du Maire et des Adjointes :

**M. Maillard Dominique** : Maire

Le vendredi 17h 30 à 19h 00  
et sur rendez-vous

**M. Daubin Noël** : 1er adjoint

Le mardi et le jeudi de 10h 30 à 12h 00

**Mme Berland Annick** : adjoint

Le lundi de 10h 30 à 12h 00

**Mme Philippe Marie-Line**: adjoint

Le jeudi de 18h 00 à 19h 00

**M. Galerne Michel**: adjoint

Le mardi de 18h 00 à 19h 00

## Garderie-Centre de loisirs :

Directrice : Mme Retaillaud

Tél : 02 37 82 40 78

## Ecoles Primaire et Maternelle :

Directrice : Mme Picard

Tél : 02 37 82 38 30 - 02 37 82 43 92

## Association des Parents d'Elèves:

Présidente: Mme Nézondet

Tél: 06 62 91 06 68

## Syndicat intercommunal des Eaux :

Mairie de Nogent le Roi

Tél : 02 37 51 44 51

Secrétariat : Tél : 02 37 51 23 26

## Direction de la Prévention et de

## l'Action sociale :

Secrétariat – Tél : 02 37 65 82 25

## Service départemental d'Aide Sociale :

Secrétariat - Tél : 02 37 65 82 00

## Permanences en mairie

## de Nogent-le-Roi :

Tél : 02 37 51 42 88

## Assistante sociale :

mardi et mercredi matin sur R.V

Mairie de Nogent le Roi

## Sécurité sociale :

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi du mois sur R.V.

## C.R.A.M. :

1er lundi de chaque mois de 9h à 12h

## Taxis:

Taxis Carole :

Tél : 02 37 82 40 02

s.a.r.l A.B Taxi

Tél: 06 24 33 99 11

## Médecins :

**Chaudon : 9, Route de Ruffin**

Dr Carré - Dr Collin - Dr Clavier :

Dr Galicher

Tél : 02 37 51 40 05

**Coulombs : 23 Grande Rue**

Dr Desrues - Dr De Roa - Dr Lang :

Tél : 02 37 51 15 15

**Nogent le Roi : 5 Rue des Moulins**

Dr Desmichelle

Tél : 02 37 51 92 14

**Villemeux-sur-Eure : 95 Grande Rue**

Dr Chardot - Dr Voisin

Tél : 02 37 82 30 05

## Dentistes :

**Nogent-le-Roi :**

M. Sypulska Karolina

M. Dobosz Vel

8 Rue du Pont aux Juifs

Tél : 02 37 51 04 04

**Coulombs : 23 Grande Rue**

Mme Ribardière-Landais :

Mr Bonnardel Bruno

Tél : 02 37 51 21 21

## Pharmacies :

**Nogent-le-Roi :**

Pharmacie de l'Etoile :

6, Rue du Pont aux Juifs

Tél : 02 37 51 30 51

**Villemeux-sur-Eure :**

Pharmacie Voisin

40. Grande Rue

Tél : 02 37 82 30 36

## Pour le tour de garde des pharmacies :

composer le 32 37

## Infirmières:

**Chaudon : 9 , Route de Ruffin**

Mme Brebion

Tél : 02 37 50 25 87

**Coulombs : 23 Grande Rue**

Mme Laugeray - Mme Hardi

Mme Hébert- Mr Hélias –

Mme Bouchée – Mme Martin.

Tél : 02 37 51 15 15

## Faverolles :

Mme Jehan Monique

Mme Simoës Monica

29, Route Nationale

Tél : 02 37 50 16 19

**Villemeux-sur-Eure :**

Mme Doguet Sylvie

Tél: 06 70 10 07 68

## Laboratoires d'analyses médicales :

**Nogent-le-Roi :**

M.Hainselin :

Zone du Quai

Tél : 02 37 51 40 34

## Sage-Femme :

**Coulombs : 23 Grande Rue**

Mme Gagosz Pascale

Tél : 02 37 51 15 15

**Nogent le Roi : 8, Rue de pont aux Juifs**

Mme Romary-Félicien

Tél : 06 87 24 39 51

## SAMU:

Tél: 15

## Kinésithérapeutes :

**Chaudon : 9 , Route de Ruffin**

Mr Lecomte

Tél : 02 37 64 58 39

Mme Lombard-Maury

Tél: 02 37 64 55 78

**Coulombs : 23 Grande Rue**

Mme Laduron Yvette

Tél : 02 37 51 15 15

**Nogent-le-Roi :**

Mme Poulain Mme Lesourd

12, Rue du Général de Gaulle

Tél : 02 37 51 99 00

Mme Farsy - Mme Lesard

12, Rue du Général de Gaulle

Tél : 06 80 57 54 41

Mme Szwec Laurette: 19, Rue de l'Eglise

Tél : 02 37 51 32 02

## Ostéopathe:

**Coulombs : 23 Grande Rue**

Mme Delozières

Tél : 02 37 51 15 15

## Psychotérapeute :

**Chaudon : 9 , Route de Ruffin**

Mme Symphonie

Tél : 02 37 51 18 49

## Psychomotricienne :

**Coulombs : 23 Grande Rue**

Mme Shoos

Tél : 02 37 51 15 15

## Psychologue :

**Coulombs : 23 Grande Rue**

Mme Foynard Magali

## Médecin psychiatre :

**Coulombs : 23 Grande Rue**

Mr Téboul

Tél : 02 37 51 15 15

## Orthophonistes :

**Chaudon :**

Mme Moussard - Mme Lauwe

9 , Route de Ruffin

Tél : 02 37 38 73 29

**Nogent-le-Roi : 46 Rue du chemin neuf**

Mme Lo-Lerendu

Tél : 09 83 48 90 31 - 07 62 27 06 06

## Pédicures-Podologues :

**Chaudon : 9 , Route de Ruffin**

Mme Poirier

Tél : 02 37 41 98 48

**Nogent le-Roi : 2, Rue du Chemin-Neuf**

M.Paillié :

Tél : 02 37 51 13 45

**Coulombs : 23 Grande Rue**

Melle Chuteau :

Tél : 02 37 51 15 15

## Diététicienne :

**Coulombs : 23 Grande Rue**

Mme Casano

Tél : 02 37 51 15 15

## Vétérinaire:

**Nogent-le-Roi :**

M. et Mme Monot :

12 bis, Rue Maurice Glédél

Tél : 02 37 51 41 65

